

Note d'information

Conseil d'orientation
du 22 mai 2018

Etudes et prestations
réalisées récemment, en cours ou
à confirmer



ECHELLE NATIONALE

Les enjeux transfrontaliers des métropoles frontalières

La MOT a accompagné le CGET dans l'étude de trois métropoles frontalières (Lille, Strasbourg et Nice). L'objectif était de valoriser leur positionnement transfrontalier dans le cadre du dispositif de la loi MAPTAM (Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). Le rapport présente les caractéristiques des métropoles aux frontières françaises (Lille, Strasbourg, Nice, Bâle et Genève) et analyse le croisement entre leur statut de métropole et leur position frontalière. Il étudie plus particulièrement les stratégies métropolitaines et de gouvernance transfrontalière, en apportant un regard sur la prise en compte de ce sujet dans leurs documents stratégiques et de planification et en comparant les moyens consacrés au suivi des différents projets d'agglomérations transfrontalières. Enfin, il se termine par un comparatif avec la politique allemande en faveur des régions métropolitaines frontalières.

ÉTUDES TERRITORIALES

Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole européenne de Lille

L'étude a consisté en un appui juridique et technique de la métropole européenne de Lille (MEL) dans sa démarche de définition du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) pour son territoire, prévu par la loi du 27 janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM). Il s'agissait de l'accompagner dans le processus aboutissant à la rédaction d'une délibération du Conseil métropolitain, qui définit les modalités d'élaboration de ce schéma et les grandes lignes de son contenu.

En 2017, outre l'étude du cadre juridique législatif d'élaboration et d'application du schéma, le travail a porté sur la prise en compte du transfrontalier dans les documents de planification et d'orientation stratégique.

Puis ont été décrites les différentes échelles d'application du schéma et leurs thématiques. Enfin, des éléments de méthode et de chronologie concernant le mode opératoire de mise en place du SCT ont été proposés.

Assistance à maîtrise d'œuvre à l'ADULM pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole européenne de Lille

La MOT réalise depuis avril 2018 une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de la MEL. Les apports de la MOT concernent la réalisation d'un cadre stratégique, document de synthèse des orientations stratégiques et opérationnelles du SCT aux quatre échelles (locales, métropolitaines, eurorégionales et inter-métropolitaines) et d'une feuille de route, détail des projets à mettre en œuvre en priorité, en fonction des orientations définies, avec identification de leur(s) maîtrise(s) d'ouvrage suivant la ou les échelles concernées.

Emploi transfrontalier au sein de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre

La MOT a assisté le Groupement européen de coopération territoriale de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, au sein d'un groupement franco-espagnol conduit par l'agence IKEI. L'objectif de l'étude était de favoriser le développement des flux transfrontaliers économiques et liés à l'emploi sur le territoire. L'étude a permis de produire un état des lieux de l'emploi dans l'Eurorégion (au niveau statistique, légal, normatif et qualitatif), d'établir un diagnostic des problèmes qui affectent les personnes et les entreprises travaillant dans un contexte transfrontalier, d'identifier les obstacles qui limitent les flux et de proposer des solutions pour les résoudre.

Etude sur l'emploi en Flandre occidentale dans une Métropole transfrontalière

La MOT a débuté au printemps 2018 une étude pour le compte de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette mission a pour but d'éclairer la MEL sur les caractéristiques socio-économiques de la Flandre belge, les modes de fonctionnement du tissu économique et du secteur de l'emploi. Ce travail doit notamment permettre d'identifier la prise en compte du transfrontalier par les services de l'emploi de part et d'autres, les bonnes pratiques flamandes en matière d'emploi qui seraient transposables côté français et d'identifier les obstacles à la mobilité transfrontalière.

Assistance technique pour l'élaboration du Schéma de Coopération Transfrontalière de la Métropole Nice Côte d'Azur

La MOT a débuté au printemps 2018 une mission d'assistance technique pour l'élaboration du Schéma de Coopération Transfrontalière de la Métropole Nice Côte d'Azur. Ce travail doit permettre à la métropole niçoise de mieux comprendre les caractéristiques socio-économiques, institutionnelles, politiques, culturelles et fonctionnelles du territoire transfrontalier au niveau local et régional. Il s'agit également de doter la métropole d'une vision globale de l'existant actualisée en matière de coopération

transfrontalière, d'associer les élus de ce territoire dans la démarche d'élaboration, d'identifier les bons acteurs de part et d'autre de la frontière pour leur mise en réseau pérenne et de la réalisation du Schéma pour réfléchir à différents scénarii de structuration institutionnelle et juridique de la gouvernance transfrontalière de l'aire transfrontalière.

OUTRE-MER

Étude concernant la gestion d'un bac entre Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) et Albina (Suriname)

Cette assistance consiste à apporter un appui technique et juridique à la Collectivité territoriale de Guyane, dans la détermination et la mise en œuvre du montage juridique transfrontalier concernant l'exploitation d'un bac fluvial sur le Maroni entre Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) et Albina (Suriname). La MOT intervient dans le domaine du droit des contrats, tel que le droit des marchés publics, afin d'assister la collectivité dans le choix, la définition, la rédaction et la passation du contrat d'exploitation du nouveau bac fluvial. L'analyse porte sur la définition de la forme juridique sous laquelle l'accord franco-surinamais permettra de désigner l'armateur du nouveau bac fluvial, et la rédaction et passation du contrat avec l'armateur du nouveau bac.

EUROPE

Travail de bibliographie sur la coopération transfrontalière

En 2017, la Commission européenne a fait appel à la MOT dans le cadre du lancement de sa nouvelle plateforme en ligne « Boosting EU border regions » dédiée aux experts de la coopération transfrontalière. Reconnue pour son travail de documentation, la MOT s'est vue confier la tâche de réunir une liste de documents de référence sur la coopération transfrontalière.

COOPERATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Élaboration d'outils pour la mise en œuvre du Programme régional d'appui à la coopération transfrontalière de la CEDEAO

La GIZ¹ a confié à la MOT une mission d'expertise pour l'élaboration des outils de mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière 2017-2021 de la CEDEAO. L'objectif est de construire une stratégie de communication, un manuel de suivi-évaluation et de capitalisation, ainsi qu'un manuel sur les outils juridiques disponibles. La suite du travail pourrait concerner la proposition de recommandations et une mise en relation pour des partenariats Nord-Sud sur la coopération transfrontalière.

¹ Agence de coopération internationale allemande pour le développement

Étude sur les agglomérations transfrontalières face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE a fait appel à la MOT dans le cadre de son programme de travail partenarial 2017-2018, afin d'élaborer une typologie d'agglomérations transfrontalières ouest-africaines ainsi qu'un guide pratique sur les leviers financiers et juridiques pour le développement de projets transfrontaliers d'adaptation au changement climatique. Les bonnes pratiques européennes d'adaptation seront partagées avec les collectivités africaines. L'étude vise à encourager de tels projets transfrontaliers en Afrique de l'Ouest.

Accompagnement de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) pour le développement de la coopération transfrontalière en Afrique centrale

La mission d'accompagnement de la MOT a consisté à réaliser un diagnostic de la coopération transfrontalière dans six pays d'Afrique centrale : Tchad, Cameroun, République Centrafricaine, Guinée équatoriale, Gabon, République du Congo. Le rapport comprend : un recensement de l'état de la décentralisation et du suivi de la coopération transfrontalière dans ces pays, une analyse des cadres de coopération bilatéraux et des actions transfrontalières identifiées, la formulation d'une feuille de route multiniveau pour le développement de la coopération transfrontalière, une proposition d'accord-cadre sur la coopération transfrontalière des collectivités locales de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).